

X

BUREAU DE CENSURE DU CINEMA (QUEBEC): FICHE D'EXAMEN(x) première instance

()procédure d'appel
()version modifiée
()permis d'enfants
()film-annonce
(x) 35mm ()16mm ()70mm

YUL 871

langue française(x)anglaise()autre _____ sous-titres _____

NATIONALITE ET ANNEE: CANADA 66

REALISATEUR: JACQUES GODBOUT

INTERPRETES: C DENNER A LACHAPELLE P BUISSONNEAULT

dis: 6339(70)
doc:
vér:

amis du film: cinémat. fr: saison:
cahiers du cinéma: films & f: sight & s:
c c r t: m f b: telerama:
cinéma: positif: variety:

ALL.FED	FRANCE	G.B.	ITALIE	ONT.	SUEDE	TEXAS			
DOCIP	CCRT	MFB	CCC	NCO	OCNTD	GR.SH.			

IDENTIFICATION: LD ND AG FM PS JT PT PRESIDENT PT
 REPERAGE: LD ND AG FM PS JT PT DU JURY:
 VISIONNEMENT: LD ND AG FM PS JT PT DATE: 15.7.66

RAPPORT INDIVIDUEL()INTERPRETE()OFFICIEL(x): 7() 14(x) 18 ANS() REFUS()

date d'examen

Un Français arrive à Montréal pour le compte d'une compagnie intéressée dans la fabrication de machinerie lourde, cherche à rencontrer son père émigré au Canada durant la dernière guerre, fait la connaissance d'une petite fille qui le guide dans ses recherches, rencontre aussi une jeune femme, fiancée avec un type qui ne se décide pas à la marier, et se lie à elle jusqu'à son départ.

On chercherait en vain de l'intérêt dans ce film, tout aussi bien que des difficultés spéciales au point de vue qui concerne la censure. Le film dépasse d'autre part largement la compréhension des enfants et certaines scènes réelles de guerre montrant des enfants abandonnés n'est pas non plus de nature à leur convenir.

distributeur

Saw

titre à l'enregistrement

signature

N.B. Le rapport examine le thème, le traitement et formule une conclusion.

YUL 871

7 () 14 (x) 18 ANS () REFUS ()